SOCIAL COHESION AS A COMMUNITY RESILIENCE STRATEGY IN RESPONSE TO PRESSURES EXERTED BY TRANSHUMANCE ON THE AGONLIN PLATEAU IN CENTRAL BENIN.

Abstract

How do farmers, under pressure from transhumance, manage to promote community resilience strategies to maintain a climate of social cohesion with sedentary Fulani communities ? This question is crucial because it helps to understand not only the mechanisms at play but also the key factors for organizing peaceful transhumance on the Agonlin Plateau. It stems from the recurrent conflicts recorded each year following the destruction of crop fields. To address this question, this article combined thirty-nine semi-structured interviews conducted with traditional and religious leaders, political and administrative authorities, local leaders, representatives of intervention organizations, multi-stakeholder committees, farmers, and sedentary Fulani communities. In addition, questionnaires were administered to 244 respondents, including 219 farmers and 25 sedentary Fulani people.

Data analysis revealed that various actions are being implemented to mitigate the damage caused by livestock herds destroying crop fields. These actions include ritual ceremonies, festive celebrations, political activities, the entrusting and penning of livestock, the hiring of young herders, and the amicable settlement of conflicts, all of which are essential components of community resilience. These practices are regarded as affective resources that facilitate the strengthening of dialogue, the development of networks, and adjustment of appropriate behaviours in response to damage caused by animals roaming freely in cultivated fields. From this perspective, the analysis suggests that these findings should be taken into account in the design, implementation, monitoring, and evaluation of policies for the sustainable management of agropastoral resources on the Agonlin Plateau. Such consideration could strengthen social cohesion and promote peaceful transhumance.

Keywords : *Transhumance, social cohesion, community resilience strategies, farmers, sedentary Fulani communities, Benin.*

UNDER PEER REVIEW IN IJAR

INTRODUCTION

Cet article part du constat que chaque année le plateau d'Agonlin accueil des troupeaux transhumants à la recherche de pâturage et de points d'eau pour l'abreuvement. L'observation révèle également que l'arrivée, le séjour et le retour des troupeaux sont facilités par des leaders locaux aussi bien des exploitants agricoles que des peuls sédentaires et les responsables politico-administratives (Anges et al., 2014). De multiples plaintes sont souvent portées par les exploitants agricoles en raison des préjudices causés aux champs de cultures, des soupçons de viols de femmes, des coups et blessures sur des personnes humaines et d'affrontements meurtriers orchestrés par les bouviers conduisant les troupeaux. Ces derniers témoignent d'une crise profonde et quasi-permanente de l'agriculture familiale, et de défis majeurs pour l'avenir des exploitations agricoles et de l'élevage bovins par les peuls sédentaires. Dans cette situation problématique mal vécue par les communautés, la résilience communautaire apparait comme une stratégie de survie des exploitations agricoles.

La question de résilience communautaire a été étudiée à partir perspectives par la sociologie, de l'anthropologie et la psychologie. Certaines recherches ont décrit les comportements et les attitudes en place, et appréhendent la résilience communautaire comme ''une capacité'', ''un processus'' ou ''un résultat'' (Ionescu, 2022 ; 2016 ; Werner, 2017) ; ou encore ''une qualité'', ''un processus'' ou ''une force'' (Malonecio, 2023 ; Oppenhimer, 2021). D'autres travaux ont porté l'analyse sur l'anticipation, c'est-à-dire ''la capacité à prévoir et à se préparer à d'éventuelles perturbations avant d'avoir y faire face'' (Inoue *et al.*, 2022 ; Monnier, 2024). L'analyse met alors l'accent sur la capacité d'adaptation des populations à faire face aux diverses perturbations, à se réorganiser et à continuer de fonctionner malgré les chocs subis, c'est-à-dire la capacité à trouver des alternatives et s'adapter aux environnements changeants, et surtout à préserver la cohésion sociale (Dos Santos, 2021 ; Gulalia et Subudhi, 2024).

Différentes stratégies de résilience communautaire analysées incluent la préparation aux dégâts et aux perturbations, le renforcement des capacités en matière de gestion, le soutien émotionnel et l'adoption de comportements adaptés, la coordination des actions, et la mise à disposition des ressources essentielles (Hiatt et al. 2022 ; Lee, 2022 ; Theda et Mercado, 2024). A partir des investigations conduites sur le Plateau d'Agonlin, cet article examine les stratégies de résilience communautaire qui atténuent les pressions exercées par les des troupeaux transhumants. Le développement de stratégies de résilience communautaire impose un climat de cohésion sociale. Cet article analyse dès lors les mécanismes de la cohésion sociale qui assurent la sécurité des exploitations agricoles et l'organisation de transhumances apaisées.

La cohésion sociale est une notion issue des réflexions de Durkheim (1893). Elle est appréhendée comme un ensemble de valeurs, d'identités, d'attitudes et de comportements qui contribuent à maintenir la paix et promouvoir l'harmonie et l'inclusion sociale, la solidarité humaine dans la diversité et le bien-être inclusif des communautés (Afouda *et al.*, 2020 ; Flintan *et al.*, 2021 ; Fousseni, 2023). Les stratégies de résilience communautaire constituent aussi des formes de cohésion sociales basées sur des relations entre les différentes communautés. La cohésion sociale fait promouvoir des rapports d'équité, de confiance, de complémentarité et de qualité des interactions (Bardsley *et al.*, 2021 ; Lafayé et Kiéffer, 2012 ; Lefko-Everett, 2017 ;). Alors que plusieurs contributions l'argumentent comme un

UNDER PEER REVIEW IN IJAR

modèle théorique (Forse et Parodi, 2009), dans cet article, elle est également considérée comme une approche méthodologique permettant de questionner les stratégies de résilience communautaire à partir des actions mises en œuvre. Alternativement, la cohésion sociale permet de mieux comprendre les perspectives des exploitants agricoles et des peuls sédentaires quant à l'avenir des transhumances apaisées.

Cet article démontre alors que les stratégies de résilience communautaire facilitent la mise en œuvre des comportements et des attitudes que les exploitants agricoles et les peuls sédentaires développent pour réduire les pressions exercées par les troupeaux transhumants sur les exploitations agricoles. Ce développement de comportements et d'attitudes est qualifié de ''coordinations d'actions'' appréhendée comme processus au cours duquel un individu ou une communauté interagit, communique, coopère et collabore avec les autres protagonistes ayant des intérêts divergents, et aide dans la résolution des contraintes (Apenuvor, 2011 ; Bernoux et al., 2001 ; Friedberg, 1993). Les actions collectives impliquant les exploitants agricoles et les peuls sédentaires, le relations d'échanges, les négociations de confiage et de parcage et de règlement à l'amiable des conflits, et les marchandages qui réduisent les incertitudes et minimisent les risques à venir sont autant d'actions coordonnées qui potentialisent la cohésion sociale. Celles-ci produisent des ressources qui contribuent à la résilience communautaire.

Pour structurer l'analyse, l'article est structuré autour de trois points. Le premier point expose l'approche méthodologique adoptée. Ici, la zone d'étude est d'abord décrite. Subséquemment, les sources des données collectées et l'approche d'analyse sont présentées. Le second point expose les résultats. Enfin, les résultats sont confrontés aux travaux antérieurs afin de dégager les tendances.

1. MATERIELS ET METHODES

1.1. Milieu d'étude

La recherche est conduite sur le plateau d'Agonlin, une zone localisée dans le département du Zou au centre du Bénin. Cette zone comprend trois communes que sont Zagnanado, Covè et Ouinhi (voir Figure 1). Elle est circonscrite sur un relief peu accidenté avec une altitude moyenne de 200 m, avec un vaste plateau monotone de 100 m d'altitude environ légèrement incliné vers le Sud-Est et un dénivelé d'environ 190 mètre entre le point le plus haut et le point le plus bas. Selon les statistiques de l'INStaD (2022), le plateau d'Agonlin est faiblement peuplé avec une densité de population inférieure à 200 habitants au Km^2, expliquant en partie la destination privilégiée des peuls transhumants. S'ajoutent à ce facteur favorisant la transhumance, le climat, la végétation et les ressources hydriques. Le climat est de type soudano-guinéen et qualifié d'intermédiaire entre la basse et la haute vallée en raison un régime pluviométrique bimodal avec des précipitations annuelles moyennes qui varient de 900 mm à 1100 mm et répartie entre deux saisons pluvieuses et deux saisons sèches : la grande saison de pluie de mars à juillet et la petite saison de pluie de septembre à octobre d'une part, une grande saison sèche de novembre à février et une petite saison sèche de juillet à Août d'autre part.

Historiquement, le plateau d'Agonlin est une zone de forte convergence agropastorale en raison des flux de troupeaux transhumants qui y séjournent chaque année. Les exploitations agricoles subissent des pressions de ces transhumances surtout pendant la grande saison sèche où les peuls transhumants sont à la recherche de deux ressources essentielles pour la survie des troupeaux : les pâturages et les points d'eau. Ces ressources agro-pastorales sont respectivement fournies par la végétation et le réseau hydrographique. La végétation offre plusieurs espèces ligneuses et herbacées bien appréciées par les animaux. Elle est dominée par des champs de cultures vivrières (maïs, manioc, arachide, niébé) et maraîchères, des jachères et des plantations d'essences forestières. On y observe également des formations végétales naturelles (forêt claire, savane boisée, etc.) de plus en plus dégradées du fait des abattages par

UNDER PEER REVIEW IN IJAR

les exploitants agricoles pour la fabrication du charbon, et des élagages par les peuls sédentaires et transhumants pour l'alimentation des troupeaux. Le réseau hydrographique est dense et comprend le fleuve Ouémé et son affluent le Zou ainsi que des rivières (Taffê, Kataklè, Esselé, Monzoun, Akoun, Houétossi, etc.), des ruisseaux et des bas-fonds. Ces derniers sont utilisés pour l'élevage et la collecte des poissons, le maraîchage de contre-saison. Ils servent également de sources d'abreuvement pour les troupeaux de bovins.

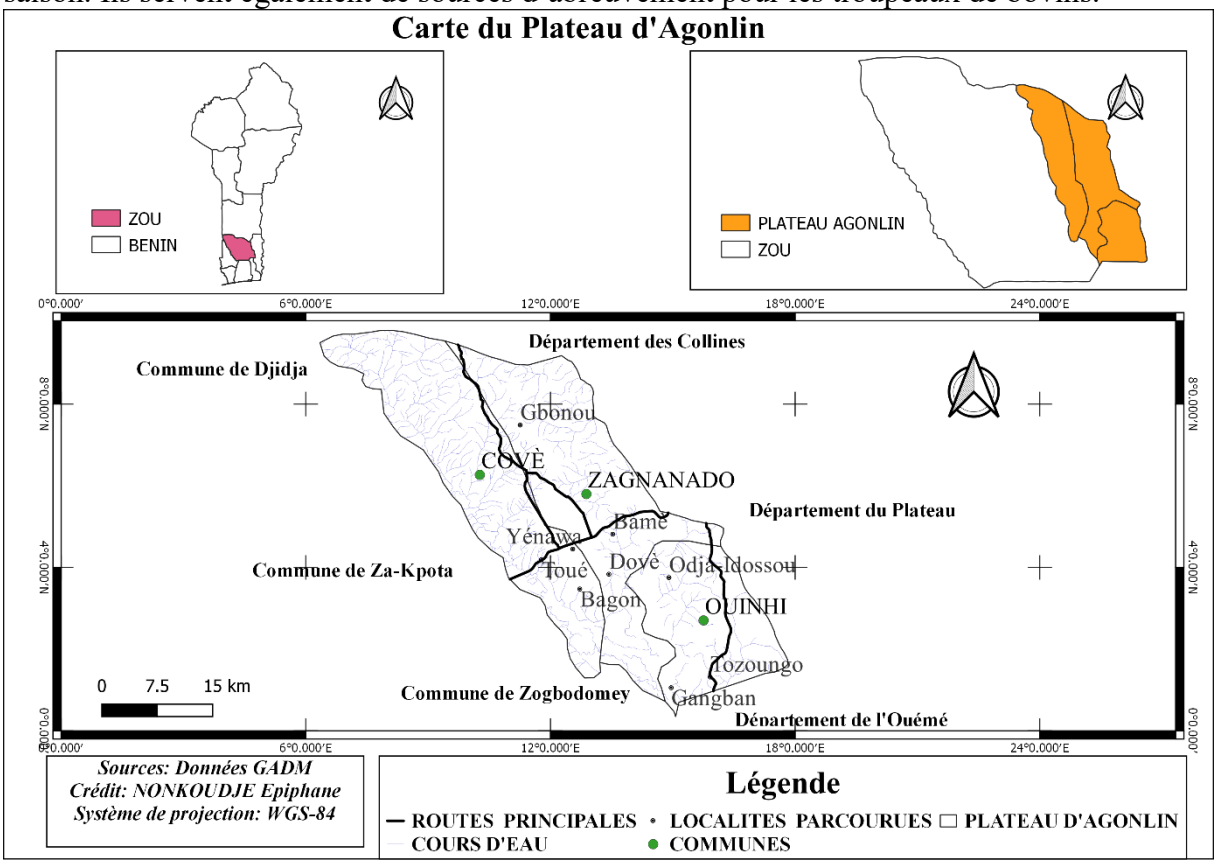


Figure 1: Situation géographique du plateau d'Agonlin

Source : Données GADM (Global Administrative Areas)

La situation économique est caractérisée par deux principales activités : l'agriculture et l'élevage des bovins (Ange et al., 2014 ; PCC, 2022). L'agriculture est de type familial avec une dominance des exploitations agricoles de petites tailles, souvent inférieures à 2 ha. Elle est surtout pratiquée par les Fon-Mahi qui constituent l'ethnie majoritaire. D'autres ethnies s'y consacrent, particulièrement les peuls sédentaires qui constituent des groupes minoritaires. Les principales cultures vivrières valorisées incluent le maïs, le manioc, l'arachide, le niébé, la patate douce et le taro. Le maraîchage de contre-saison et la riziculture sont également développés en raison des initiatives d'aménagement et de valorisation des bas-fonds et des zones inondables que regorge le plateau d'Agonlin. Ces initiatives sont soutenues par les partenaires techniques et financiers. Les exploitants agricoles intègrent également le petit élevage constitué essentiellement de volaille, de caprins, d'ovins et de porcins. Celui-ci constitue une activité économique secondaire.

L'élevage des bovins constitue la seconde activité dominante du Plateau d'Agonlin et valorisée par des peuls sédentaires et transhumants. Alimi et al. (2016) renseignent que le développement de l'élevage des bovins dans la zone est incontestablement dû à l'existence d'un potentiel fourrager considérable y compris les pâturages naturels, les résidus de récolte, les jachères, et de points d'abreuvement des troupeaux (fleuves, rivières et bas-fonds). Le bilan estimé par PANA (2015) révèle que les ressources fourragères disponibles peuvent supporter jusqu'à 91.207 têtes de bovins pendant 4 mois. Actuellement, les ressources

UNDER PEER REVIEW

pastorales et hydriques attirent aussi les peuls transhumants en provenance du Centre eu Nord Bénin ainsi que des pays limitrophes (Nigéria, Niger, Mali, etc.), et qui drainent entre Décembre et Mars des dizaines de milliers de bœufs sur le territoire d'Agonlin.

Certains bénéfices y sont certes liés notamment l'accroissement du petit commerce des produits manufacturés et agro-alimentaires, des restaurants et des buvettes, le développement de marchés de vente de bétails qui offre des facilités d'accès à bas coût des animaux, les arrangements de parcage des troupeaux en vue de la fertilisation des parcelles culturales. Alors que par le passé les transhumants sont favorablement accueillis, au cours des deux dernières décennies, les relations bénéfiques entre les exploitants agricoles et les peuls transhumants se sont détériorées. Les inconvénients sont surtout vécus par les exploitants agricoles comme incomparables, mettant en péril la sécurité des exploitations agricoles installées non loin des couloirs de passage et des campements d'accueils : destruction des cultures de contre-saison et des greniers, dégâts sur les aménagements hydro-agricoles et des étangs piscicoles, viols de femmes. Cette situation est également vécue par les peuls sédentaires souvent indexés comme responsables. Comment mieux organisées et règlementées les transhumances au profit des exploitants agricoles et des propriétaires des troupeaux transhumants ?

1.2. Collecte et analyse des données

L'analyse dans cette recherche s'appuie sur des données collectées en deux phases. La première phase a consisté en la mobilisation de méthodes qualitatives y compris l'analyse documentaire, les entretiens semi-structurés et les observations participantes. D'abord, quarante et un documents sont collectés et analysés à partir aussi bien des bibliothèques virtuelles via internet (*Google scholar*) que celles physiques. Ces documents comprennent douze articles concernant les transhumances sur le plateau d'Agonlin, cinq rapports d'évaluation des projets, dix comptes rendus des comités de gestion des transhumances, trois Plans de Développement Communal (PDC) et onze procès-verbaux de constatations de destruction des champs de cultures. Les informations recueillies au moyen de la fiche de lecture sont notamment relatives aux pratiques de gestion des transhumances, à l'ampleur des préjudices causés chaque année par les troupeaux transhumants, aux réponses apportées par les exploitants agricoles pour se remettre des dommages et aux changements dans les interactions et les relations sociales avec les peuls sédentaires.

Ensuite, trente-neuf entretiens semi-structurés sont conduits auprès de quatre responsables d'organisations d'éleveurs, de deux responsables de comités multi-acteurs de gestion des transhumances, de huit chefs de villages, de sept chefs de campements peuls sédentaires, et de dix-huit exploitants agricoles dont douze ont connu la destruction totale ou partielle de leurs champs par les troupeaux. Les villages ont été identifiés avec l'aide des responsables des points focaux de gestion de la transhumance. Les critères de choix appliqués incluaient l'établissement de campements peuls, la proximité avec des couloirs de passage des troupeaux et les expériences vécues de destruction de champs de cultures par les troupeaux.

Quant aux exploitants agricoles et chefs de campements peuls interviewés, ils ont été constitués au portail du seuil de saturation au sens de Strauss et Glass (1967) qui suggèrent de considérer comme atteint l'échantillonnage lorsqu'à partir d'un certain moment les interviewés n'apportent plus de nouvelles informations complémentaires par rapport à celles fournies par les premiers enquêtés. Le guide d'entretien administré portait sur trois points que sont les initiatives locales mises en œuvre qui renforcent la cohésion sociale, les formes de relations et les changements enregistrés et les évolutions souhaitées.

Enfin, dix observations participantes ont été réalisées dont trois ont concerné des manifestations importantes impliquant toutes les communautés telles que les fêtes religieuses et de réjouissance organisées par les autorités communales, les cérémonies d'enterrement des

UNDER PEER REVIEW IN IJAR

chefs traditionnels et les réunions politiques tenues dans les villages ; et sept ont porté sur le confiage, le partage et la location des services des jeunes bouviers. Des visites sont aussi effectuées auprès de trois campements peuls ayant servi de séjour aux troupeaux transhumants ; et de sept exploitations agricoles ayant vécu la divagation des animaux dans les champs de cultures. Dans ce dernier cas, même si les traces des dégâts enregistrés sont quasi inexistantes, les exploitants agricoles exprimaient de façon convaincante l'épreuve vécue dont certains ont dû abandonner les parcelles pendant des années avant de reprendre progressivement l'exploitation.

La deuxième phase de collecte des données a consisté en des enquêtes quantitatives réalisées auprès des exploitants agricoles et des peuls sédentaires. Elle est réalisée pour mieux comprendre les indicateurs qui contribuent de la cohésion sociale. Dans un premier temps, la base de l'échantillonnage a été constituée à partir de la base des données de la Direction des Statistiques Agricoles (DSA, 2022) du Bénin pour les exploitants agricoles en considérant le nombre de ménages agricoles dans chaque commune. Secundo, on a considéré la liste des peuls sédentaires mise à notre disposition par les trois conseils communaux (Covè, Zagnanado et Ouinhi) du Plateau d'Agonlin.

A cet effet, la taille de l'échantillon (*n*) par commune est obtenue à partir de la formule de Dagnelie : $n = \frac{z^2 p(1-p)N}{z^2 p(1-p)+(N-1)ET^2}$ Où, N = le nombre total des exploitants agricoles / peuls sédentaires ; ET= 0,05 (erreur type) ; z = 1,96 (valeur standard de l'intervalle de confiance) ; p = 0,5 (proportion d'exploitants agricoles / peuls sédentaires qui permettent d'avoir une taille maximale). Ainsi, la taille de l'échantillon obtenu à partir du tirage au hasard est de 244 enquêtés dont 219 exploitants agricoles et 25 peuls sédentaires. Cette taille est répartie par commune proportionnellement au nombre d'exploitants agricoles et de peuls sédentaires listés.

Tableau 1 : Détail de l'échantillon

Communes	Exploitants agricoles		Peuls sédentaires		Echantillon total
	Nombre total	Echantillon	Nombre total	Echantillon	
Covè	4970	53	66	8	61
Zagnanado	6950	73	72	8	81
Ouinhi	8849	93	83	9	102
Total	**20769**	**219**	**221**	**25**	**244**

Source : Auteurs

A partir d'un questionnaire préalablement élaboré, testé et corrigé, des interviews structurées ont été réalisées auprès des exploitants agricoles et des peuls sédentaires sélectionnés. Le questionnaire est digitalisé sur la plateforme *KoboCollect* pour faciliter le remplissage et le traitement des données. Outre les caractéristiques socio-économiques (sexe, âge, niveau d'éducation, membre d'une organisation, disponibilité foncière, etc.), le questionnaire renseignait la nature et les fréquences des dégâts occasionnés dans les champs de cultures, les actions mises en œuvre, les différents types de relations développées et les contraintes vécues.

1.3. Analyse des données recueillies

La méthode d'analyse de contenu est mobilisée pour rendre compte des données qualitatives collectées. Elle permet le traitement des explications fournies par les interviewés afin de donner un sens aux résultats présentés (Dany, 2016 ; Wanlin, 2007). A cet effet, les informations recueillies à partir des entretiens semi-structurés ont été considérées et examinées. Les informations ont été triangulées avec les données issues des recherches documentaires et des observations participantes afin de déterminer les éléments de climat de

UNDER PEER REVIEW IN IJAR

cohésion sociale valorisés. Ces éléments ont été par la suite confrontés et comparés ; ce qui a permis de réaliser des catégories à partir desquelles ont émergé des thématiques relatives aux stratégies de résilience communautaire des exploitants agricoles et des peuls sédentaires.

2. RESULTATS

L'analyse des données recueillies révèle qu'en dépit des divagations des troupeaux dans les champs de cultures, les exploitants agricoles et les peuls sédentaires développent des actions organisées autour d'initiatives locales, d'arrangements de confiage et de parcage, et de règlements à l'amiable des conflits qui contribuent au maintien de la cohésion sociale. De plus, l'observation établit que des exploitants agricoles s'investissent aussi dans l'élevage des bovins.

2.1. Initiatives collectives et intégration

Les exploitants agricoles et les peuls sédentaires mettent en œuvre diverses formes d'initiatives qui renforcent le vivre-ensemble. Certaines de ces initiatives sont collectives (cérémonies rituelles, fêtes de réjouissance et animation de la vie politique) (Figure 2), alors que d'autres demeurent individuelles comme les invites aux cérémonies festives et aux assistances pendant les deuils des chefs traditionnels. Les deux communautés sont conscientes de l'importance du maintien des relations soit parce qu'elles subissent, soit par adhésion ; ceci en dépit des soupçons prouvés de connivences des peuls sédentaires et de certains exploitants agricoles avec les propriétaires des troupeaux transhumants. Elles appréhendent ces moments de retrouvailles comme des mécanismes de solidarité qui renforcent le climat de cohésion sociale.

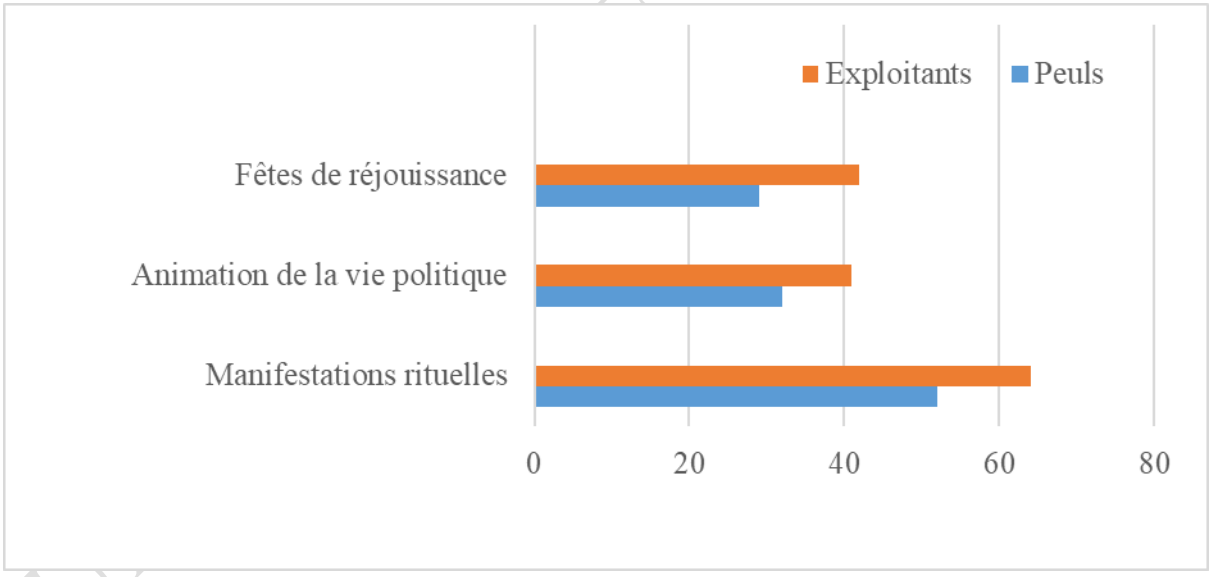


Figure 2: Stratégies collectives de résilience communautaire

Source : Données de terrain, 2024

Les initiatives collectives sont reconnues par les deux communautés comme déterminant dans la cohabitation pacifique (Figure 2). Deux rites propitiatoires ont forgé les croyances : les prières de neutralisation des malheurs et des mauvais sorts ou purification des terroirs (*Tôkplɔkplɔ*) et de conjuration des maladies (*Àzɔnyinyin*). Un dignitaire du culte *vodun* explique que ces manifestations sont instituées depuis les ancêtres et se déroulent tous les cinq ans. La célébration du divin dure pendant quatre jours pour purifier tous les terroirs et conjurer les évènements malheureux. Ils donnent lieu à des processions de villages en villages et de campements peuls en campements peuls, ponctuées de chants et de danses et de

UNDER PEER REVIEW IN IJAR

cérémonies d'initiés (*amansi koussou-koussou, sanlin boconon, ahi wla-wla,* etc.) devant les palais royaux et au sein des lieux sacrés.

Plusieurs interviewés ont noté que ''les rituels ne sont pas en fait conduits par des êtres-humains mais par des devins qui assurent le bien-être, la sécurité, la communion fraternelle et la prospérité''. Même si les interviewés ne disposent pas de preuves tangibles, ils y croient que les rituels propitiatoires contribuent à limiter les conflits, les violences meurtriers et les viols de femmes qui sont souvent enregistrés suite aux divagations des troupeaux transhumants dans les champs de cultures. Leur croyance se trouve fortifiée par le constat que les deux années qui suivent les rituels n'enregistrent que des cas de conflits mineurs.



Photo 1: Rituels propitiatoires

En plus des manifestations rituelles, des fêtes de réjouissance également organisées chaque année par les autorités locales de chacune des trois communes participent des actions coordonnées qui rassurent le vivre et l'harmonie entre les différentes communautés. Celles-ci impliquent non seulement les responsables politico-administratifs (élus locaux, police républicaine, projets, ONGs, organisations des producteurs, des éleveurs, des artisans, comités multi-acteurs de transhumance, etc.) mais aussi les dignitaires religieux des cultes *vodun*, du christianisme et de l'islam. Les enquêtes ont révélé que l'islam constitue la croyance largement pratiquée par tous les peuls sédentaires - alors les exploitants agricoles sont des adeptes du *vodun* et du christianisme représentent respectivement 49 % et 27 %. L'observation montre que les mots introductifs des dignitaires religieux comprennent entre autres des prières de bénédiction et d'imploration pour la paix entre toutes les communautés du plateau d'Agonlin.

Les dignitaires religieux peuls participent activement aux rituels propitiatoires et aux réjouissances parce qu'ils se considèrent comme originaire d'Agonlin. Ils rendent régulièrement des visites aux exploitants agricoles du village qui les aident dans la recherche de solutions aux difficultés et la résolution à l'amiable des conflits d'usage. La quasi-totalité des chefs des campements peuls ainsi que les époux et les enfants s'expriment couramment en *fongbé*. Ils expliquent que la langue locale apprise lors des cérémonies traditionnelles, des visites dans les maisons mortuaires, des fêtes de réjouissance, des séances de sensibilisation à la mairie ou des réunions politiques. Parce qu'ils sont enregistrés dans les registres des états civiles des communes (Covè, Zangnanado et Ouinhi) et disposent de cartes de vote, les peuls sédentaires qui s'y trouvent de nos jours reconnaissent avoir progressivement élaboré leur identité depuis l'arrivée et l'installation de leurs parents dans les années 1960.

Comme le rappelle un peul quinquagénaire : ''mon père décédé est enterré ici ; il se déplaçait avec ses deux femmes, les enfants et le troupeau (bœufs, vaches, moutons, béliers), demandait l'hospitalité et installait le campement sur une portion du terroir villageois octroyée par le chef de famille''. L'acquisition de citoyenneté territoriale naturellement concédée par les exploitants agricoles est également mentionnée par plusieurs peuls sédentaires. Ces derniers

UNDER PEER REVIEW

sont des militants des partis politiques ou membres des instances locales de gestion des transhumances apaisées. Dans l'analyse du droit foncier, Chauveau *et al*. (2006) ont également observé une situation similaire : le chef de familles accueille et octroie une portion des terres aux étrangers qui, par la suite, acquièrent un statut durable dans la communauté villageoise. Les explications corroborent l'analyse des procès-verbaux qui prouve que les conseillers locaux, les membres des cellules communales des parties politiques ou des comités villageois de gestion des transhumances comprennent aussi bien des exploitants agricoles que des peuls sédentaires.

Les peuls sédentaires participent aussi activement au côté des exploitants agricoles à l'animation de la vie politique surtout durant les élections présidentielles, les législatives et mes communales, et la gestion des transhumances apaisées. Celle-ci est spécifiquement activée lors des veilles stratégiques ou lorsqu'émergent des conflits liés à la destruction des champs de cultures et soldés par des morts, des coups et blessures ou des disputes verbales. Certains sont des intermédiaires connus des conseils communaux : leur aide en information concernant l'arrivée, le séjour et le retour des transhumants a considérablement contribué à la réduction des dégâts causés par les animaux transhumants. Toutefois, leur représentativité dans les instances locales demeure faible : 2 peuls sur 9 sont des membres dans les comités communaux de gestion des transhumances à Ouihi et Zagnanado ; et 1 peul sur 5 est membre dans la cellule municipale mise en place par les parties politiques. Les témoignages des peuls révèlent qu'en réalité ils n'acceptent pas assumer les postes de responsabilité, expliquée en partie par la non-disponibilité des jeunes qui conduisent souvent les troupeaux aux pâturages. Les observations notent que c'est plutôt les chefs de campements eux-mêmes qui sont membres des différents organes d'animation de la vie politique villageoise.

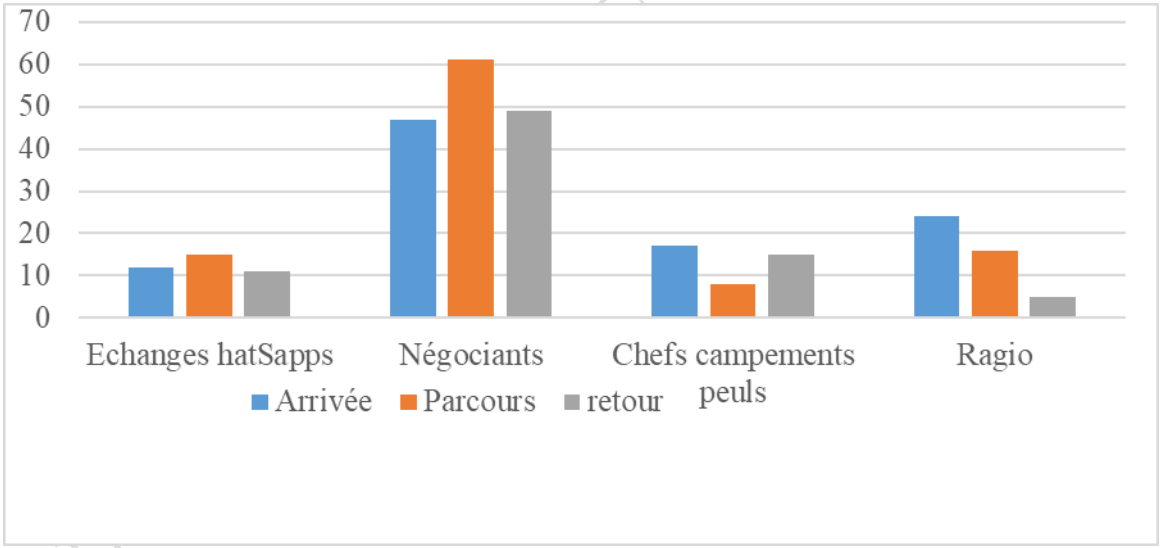


Figure 3: Sources des informations concernant la traversée des villages du plateau d'Agonlin

Source : Données de terrain, 2024

Les initiatives collectives ci-dessus exposées constituent des preuves d'intégration sociale, au regard des analyses durkheimiennes qui les appréhendent comme des actes par lesquels une communauté attire d'autres, les intègre à la vie collective et assure leur cohésion à partir de croyances, de projet-collectifs et de pratiques. Celles-ci incluent la participation aux rituels propitiatoires qui sont des pratiques religieux lesquelles renforcent la conscience collective. Aussi, l'organisation des fêtes de réjouissances et l'animation de la vie politique célébrées dans les lieux publics augment les opportunités d'insertion dans les instances de socialisation. Mieux encore, elles mettent en lumière la perspective du capital social pensée par Putnam (1995) à partir de l'idée selon laquelle les relations sociales et les réseaux sont des ressources

mobilisables qui facilitent l'action coordonnée et la coopération pour des rapports mutuels. Les réflexions de Putnam alignent l'intégration sociale au bien-être collectifs à travers des actions coordonnées et communautaires. Les témoignages rétrospectifs s'inscrivent dans la même perspective : amélioration des conditions e vie et des revenus, accroissement de la résilience et des aptitudes à résoudre collectivement les défis émergents.

2.3. Arrangements de confiage et de parcage des animaux

Uns autre preuve d'intégration mise en exergue concerne l'intensité des interactions quotidiennes développées entre les exploitants agricoles et les peuls sédentaires à travers le confiage et le parcage des animaux. Tous les interviewés reconnaissent que les troupeaux de bovins conduits par les peuls sédentaires comptent aussi des animaux confiés par les exploitants agricoles. En d'autres termes, les troupeaux sont de plusieurs droits de propriétés. La littérature considère le confiage comme la mise à disposition des animaux auprès des peuls sédentaires pour le gardiennage et l'entretien pendant une durée plus ou moins longue. C'est dans cette perspective que s'inscrivent les explications fournies par les exploitants agricoles et les peuls sédentaires. Tous parlent d'arrangements ou de contrats mutuellement bénéfiques, et y voient comme un acte de complémentarité et de solidarité.

Les arrangements de confiage sont souvent suscités par les peuls sédentaires qui y trouvent un moyen d'enrôler les exploitants agricoles dans l'élevage. Ces exploitants agricoles deviennent ainsi dépendants des services des peuls sédentaires tout comme les contrats de parcage des troupeaux dans les champs de cultures. Les explications révèlent que les peuls sédentaires invitent souvent les exploitants agricoles avec lesquels ils développent de bonnes relations de bon voisinage pour l'achat d'un ou plusieurs animaux mis en vente par les bouviers transhumants. Ces derniers ont des besoins urgents d'argents afin de supporter les frais de subsistance ou de payer les redevances aux mairies et les dédommagements liées à la destruction des champs de cultures.

Les exploitants agricoles qui s'investissent expliquent qu'ils ont par le passé subi des dégâts, et lisent le confiage comme une approche qui limite la divagation et la destruction des cultures par les troupeaux transhumants. Cette lecture est argumentée à partir des constatations que les champs de cultures appartenant aux réseaux de confiage subissent très peu de dommages. L'un des exploitants agricoles notent que ''les peuls sédentaires sont souvent des complices des bouviers transhumants qui quelquefois ordonnent le pâturage des troupeaux dans les champs de cultures surtout de contre-saison installés à l'intérieur ou non loin des couloirs de passage''. Mais pourtant, les peuls sédentaires sont pour la plupart des négociants qui mettent à la disposition des bouviers toutes les informations et les facilités nécessaires pour des transhumances sans heurt.

Contrairement au confiage des bœufs, la pension des vaches est préférée en raison des opportunités qu'elles offrent pour la constitution du cheptel avec les naissances de veaux. Les peuls profitent également du lait qui est un produit de base dans l'alimentation et de la bouse de vache indispensable dans la fertilisation du sol pour la production du sorgho et du maïs. Deux types principaux de confiage sont constatés : celle basée sur la rémunération en nature (sous forme de veaux mise bas) représente 61 % des peuls sédentaires, et celle en espèce (cash) concerne 27 % des éleveurs enquêtés. Les témoignages des peuls couplés à ceux des exploitants agricoles prouvent que le partage des veaux est effectué suivant ce que Moulin et al (1994) qualifie de la règle de 1 sur 2 ; c'est-à-dire que l'exploitant agricole reçoit les veaux de la première mise bas alors que le peul sédentaire conserve des droits de propriété sur les jeunes animaux de la deuxième portée ; et ainsi de suite. Les veaux revenant aux exploitants agricoles sont reconnus dans le troupeau par des signes de marquage aux oreilles (percées, fendues ou une partie coupée) ou aux pieds. Dans le second cas assimilable à un ''gardiennage rémunéré'', les exploitants agricoles supportent les charges liées à l'entretien

UNDER PEER REVIEW IN IJAR

des animaux dont les montants varient entre 1000 F et 2000 F par mois, déterminé à partir de l'âge et de l'effectif des animaux.

La bouse de vache est aussi arrangée par les exploitants agricoles au regard des contraintes liées à l'accès aux engrais chimiques pour la fertilisation des sols. Cet arrangement, encore appelé ''parcage'' (*djawáy* en Zerma ; *dabbiji* en peul) est une forme d'échanges négociés avec les peuls dont bénéficient les exploitants agricoles qui ont confié des animaux aux peuls sédentaires. Le système consiste à garder les troupeaux séjournés dans les champs surtout la nuit pendant quelques semaines. Les animaux bénéficient des résidus de récoltes, et en retour déposent les déjections qui constituent des fertilisants organiques. Un peul explique que certains exploitants agricoles négocient souvent le séjour des troupeaux transhumants dans leurs champs de cultures, expliqué en partie par l'effectif des animaux qui dépasse quelquefois 120 animaux. Un exploitant agricole avoue qu'il observait les autres et a aussi pris la décision de faire comme eux, c'est-à-dire de solliciter le séjour des troupeaux transhumants dans sa palmeraie : ''après le départ des troupeaux transhumants, j'ai constaté une nette augmentation des régimes de noix de palme comparativement aux années antérieures. Ainsi, depuis 2018, je négocie auprès de mon ami peul le séjour des troupeaux transhumants dans mes palmeraies''.

Aussi bien les exploitants agricoles que les peuls sédentaires se réjouissent de relations de confiage et de parcage parce qu'elles renforcent la dépendance, la confiance et la complémentarité. Les statistiques révèlent une perspective intéressante puisque 75 % des exploitants agricoles ayant confié des animaux affirment avoir un degré moyen de confiance - contre 25 % qui déclarent avoir un niveau faible de confiance. Ces derniers expliquent qu'ils ont été par le passé confrontés à la malhonnêteté de certains peuls sédentaires qui ont déçu. Les peuls aussi exposent un tableau reluisant similaire à celui des exploitants agricoles. Plus de 82 % ont argumenté que le confiage et le parcage limitent les conflits portés devant les juridictions policières. Un peul gestionnaire des animaux confiés par cinq exploitants agricoles témoigne que l'exploitant agricole abandonne toute plainte dès qu'il est informé du propriétaire des troupeaux qui sont à l'origine des dégâts dans son champ de culture. Le dénouement passe dès lors par le dialogue et des solutions amicales, et non des confrontations auprès du comité multi-acteurs de gestion des transhumances ou de la police républicaine. Il conclut que ''c'est difficile et même gênant pour l'exploitant agricole d'offenser ou d'engager des disputes devant les instances judiciaires avec un peul qui veille sur les propres animaux''.

Mais au-delà des bénéfices (lait, veaux, bouse de vache, etc.), les peuls sédentaires interrogés ont reconnu l'importance du confiage et du parcage dans la maîtrise du positionnement géographique des exploitations agricoles ; ce qui permet d'éviter la divagation des troupeaux dans les champs de cultures. Plusieurs exploitants agricoles (68 %) ont fait des constats similaires avant de noter que les champs de cultures où les récoltes sont régulièrement pâturées par les troupeaux parqués ne subissent pas de dégâts. Certains l'expliquent par les orientations données aux bouviers par les chefs peuls sédentaires qui font l'intermédiation dans le déroulement des transhumances. Cette explication est confirmée par nombre de peuls sédentaires (29 %) qui ont confié que les rendez-vous fréquentes souvent tenus dans les champs et le parcage des animaux permettent de fixer les exploitations agricoles ; ce qui facilite les informations fournies aux bouviers transhumants et les orientations pour des parcours des pâturages et d'abreuvement d'eau appropriés avec moins de risques de divagation des animaux dans les champs de cultures concernés : ''les champs de cultures des exploitants agricoles .

UNDER PEER REVIEW IN IJAR

2.3. Location des services de jeunes bouviers auprès des chefs peuls sédentaires et implications pour les règlements à l'amiable des conflits

Outre le fermage et le parcage, l'analyse des entretiens révèlent d'autres relations facilitées par différentes formes d'interactions y compris la sollicitation de jeunes bouviers peuls et les règlements à l'amiable des conflits. Le mot ''interaction'' traduit un indice de transactions entre deux entités, généralement un échange d'information, mais il peut aussi s'agir d'un échange de bien et de services (Hornbæk et Oulasvirta, 2017). Les statistiques montrent que 47 % des exploitants agricoles disposent de troupeaux de bovins parqués non loin de leurs habitations. Parmi ces derniers, 52 % parlent couramment les langues *fulani* et *zerman* ; ce qui facilite les interactions avec les peuls sédentaires lors des transactions.

Certains exploitants agricoles ont reconnu l'implication des peuls sédentaires qui ont convaincu de la nécessité de disposer de troupeaux. Par contre, les motivations mentionnées par la majorité concernent le non-respect du paiement des montants négociés pour le parcage des bœufs par certains chefs peuls. Les observations participantes auprès de trois exploitants agricoles à Dovi (Zagnanado), *Laïnta-Cogbé* (Covè) et *Sagon* (Ouinhi) révèlent des troupeaux dont le nombre déclaré varie entre douze et trente-six. Pour assurer le pâturage et l'abreuvement des animaux, certains exploitants agricoles mettent leurs enfants déscolarisés à contribution (37 %) ; alors que d'autres louent les services de jeunes bouviers auprès des peuls sédentaires (45 %). En conséquence, le gardiennage des animaux appartenant aux exploitants agricoles autrefois assuré par les peuls sédentaires a considérablement diminué (18 %) (Figure 4).

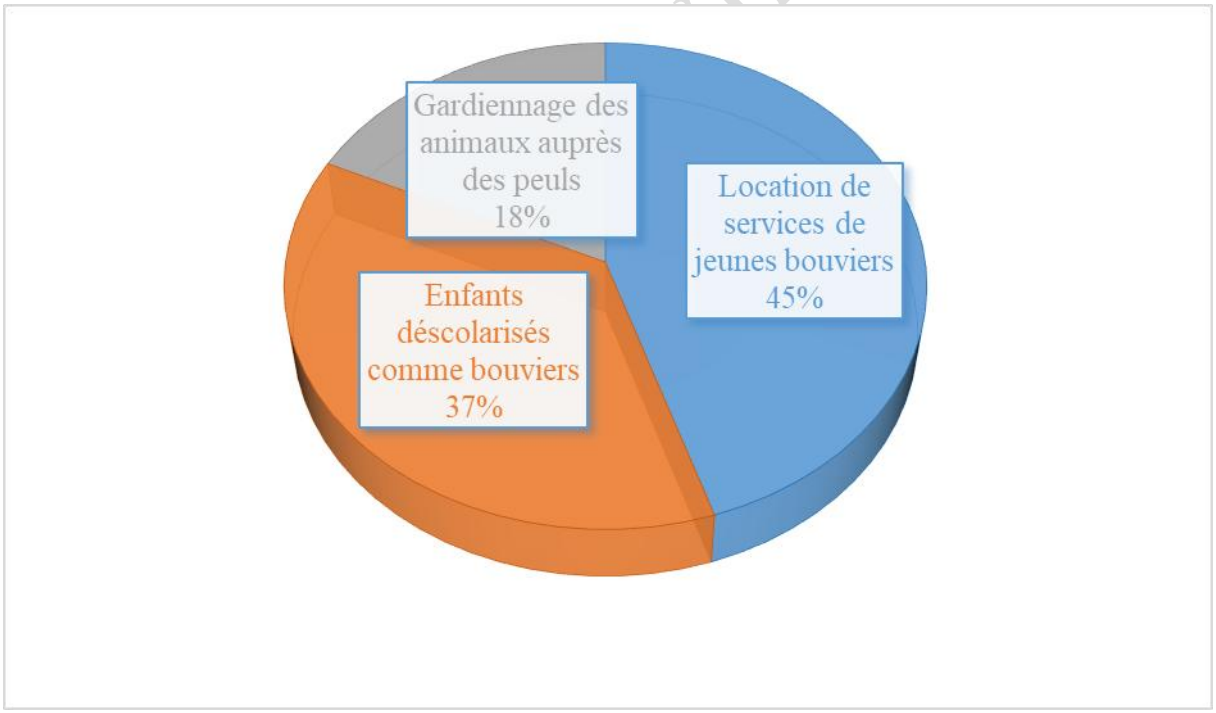


Figure 4: Importance du pâturage des animaux détenus par les exploitants agricoles
Source : Données de terrain, 2024

Le règlement à l'amiable des conflits générés par la divagation des troupeaux transhumants dans les champs de cultures contribue également de la reconnaissance et du sentiment d'appartenance à la même communauté. Les témoignages des responsables des comités multi-acteurs de gestion des transhumances renseignent que la plupart des conflits impliquant les exploitants agricoles qui ont loué les services des jeunes bouviers et les peuls sédentaires est réglée à l'amiable. Les explications fournies se rapportent au développant des attachements affectifs et qui leur permettent de s'accorder aisément. Par contre, d'autres conflits demeurent

pendants devant les juridictions judiciaires faute de consensus concernant les montants des dédommagements négociés avec les peuls transhumants. Evidemment, les exploitants agricoles porteurs des plaintes sont conscients des procédures souvent longues pouvant dépasser un an ; ce qui est également un motif de découragement.

Les conflits réglés à l'amiable sont médiés par les chefs des campements peuls sédentaires en collaboration avec certains leaders locaux qui les louent les services des jeunes bouviers, et récemment sous l'égide des comités multi-acteurs de gestion des transhumances. Les constatations révèlent que ces derniers sont des intermédiaires établis qui développent des relations d'alliances avec les élus et des réseaux sociaux d'influence. Ils facilitent l'arrivée et offrent toutes les assistances nécessaires d'accès des troupeaux aux ressources pastorales. Afin d'éviter les formalités administratives et le paiement des taxes, les troupeaux sont enregistrés comme des animaux appartenant aux peuls sédentaires. A ce titre, les animaux ne sont pas considérés comme des troupeaux transhumants ; ce qui permet de contourner ainsi les interdictions d'organisation des transhumances transnationales sur le territoire béninois. Devant les instances de règlement à l'amiable et des juridictions judiciaires, ils sont les représentants légitimes des propriétaires des troupeaux. Des stratégies similaires sont développées par les exploitants agricoles maîtrisant les langues *fulani* et *zerma* et qui s'investissent dans l'élevage de bovins installés dans plusieurs villages.

3. DISCUSSIONS

Comment les exploitants agricoles, sous pressions des dégâts causés aux champs de cultures par les transhumants, parviennent-ils à promouvoir des stratégies de résilience communautaire pour maintenir un climat de cohésion sociale avec les peuls sédentaires ? L'analyse des résultats ci-dessus exposés répond à cette question. Elle met en évidence que la sécurité des exploitations agricoles et des élevages sédentaires est mise à rude épreuve par les pressions qu'exercent les transhumances : plusieurs champs de cultures sont chaque année détruits, entrainant souvent des conflits assortis quelquefois de coups et blessures meurtriers. Les peuls sédentaires sont accusés de complicités avec les propriétaires des troupeaux transhumants parce que les chefs peuls sont des négociants qui hébergent les bouviers et les troupeaux transhumants. Cependant, des actions coordonnées mises en œuvre impliquent souvent les deux communautés.

3.1. Maintien des relations comme un pilier déterminant de la cohésion sociale

L'analyse des résultats révèle que les exploitants et les peuls sédentaires maintiennent et continuent de développer sous différentes formes des relations sociales. Trois évènements mentionnés comme importants par l'ensemble des deux communautés potentialisent ces relations : les manifestations rituelles, les fêtes de réjouissance et l'animation de la vie politique. Ces évènements impliquent au premier rang les autorités politico-administratives, les leaders locaux et les responsables peuls qui s'unissent pour promouvoir la cohésion sociale. Ils sont reconnus comme des occasions particulières de retrouvaille dont certains sont chaque année mises en œuvre ; alors que d'autres suivent le cycle des épisodes politiques. Les manifestations rituelles et les fêtes de réjouissance auxquelles participent toutes les communautés résidentes sont appréhendées comme des régulateurs sociaux, en adéquation avec des travaux antérieurs qui y voient plutôt des dispositifs endogènes de médiations et de pacification communautaire (Aklamavo et al., 2017 ; Jordan, 2020).

Les résultats montrent à l'évidence que les peuls sédentaires ont qualitativement amélioré leurs représentations initiales des interactions avec les exploitants agricoles, et l'expliquent par l'instauration de rituels de purification des terroirs villageois du plateau d'Agonlin, de fêtes de réjouissances de dialogues intercommunautaires lors des sessions des conseils communaux, de résolution à l'amiable des conflits liés à la divagation des troupeaux dans les

UNDER PEER REVIEW IN IJAR

champs de cultures et de la promotion de la paix sociale. La résilience communautaire comprise comme la capacité à absorber, anticiper et s'adapter aux effets pervers des dommages causés et des conflits, repose dès lors sur le développement d'attachements affectifs, de réseaux communautaires et de communication, et d'accès aux ressources économiques (Mounkoro, 2024). Les entretiens rétrospectifs ont révélé l'engagement des peuls sédentaires dans la mise en œuvre des différentes initiatives locales, comme le souligne un responsable qui a mis en avant les bienfaits des prières de bénédiction faites pour la paix entre les communautés et des manifestations rituelles pour conjurer les malédictions et purifier les terroirs villageois.

Dans l'ensemble, l'analyse des résultats montre qu'aussi bien les exploitants agricoles que les peuls sédentaires sont porteurs de de différentes initiatives locales. Celles-ci peuvent être assimilées à des projets collectifs au sens de Brechet et Desreumaux (2006). Les chefs traditionnels et les autorités locales qui organisent et mettent à l'épreuve un tel projet sont des représentants ou des porte-paroles dotés de pouvoir consacré. Ceux-ci exploitent et anticipent les contraintes et les opportunités, agissent en toute légitimité et légalité (Crozier et Friedberg, 1993), et coordonnent et promeuvent des actions collectives (Ergun et al., 2014 ; Lee, 2022).

Les initiatives locales développées et conduites par ces derniers, les arrangements de confiage et de parcage, la location des services de jeunes bouviers et les règlements à l'amiable des conflits ont certainement contribué à l'émergence de nouvelles relations et formes de collaboration ayant favorisé un climat de plus en plus apaisé. Plusieurs recherches concernant le renforcement de la résilience communautaire s'y accordent et ont prouvé comment les réponses locales permettent aux communautés de se remettre des situations problématiques, d'anticiper et de s'adapter aux défis émergents (Amirzadeh et Barakpour, 2021 ; Inoue *et al.*, 2022 ; Traoré et Diarra, 2019 ; Zhang et al., 2023). Pour celles-ci, la résilience communautaire passe par non seulement des adaptations constantes aux pressions des perturbations mais également la participation et l'engagement de toutes les parties concernées. En plus du caractère de ''projet collectif'' assigné, les initiatives locales mises à l'épreuve sont des illustrations de rapprochement et d'intégration des différentes communautés. Brechet et Desreumaux (2006) parlent d'articulation rationnelle des actions collectives. Mieux, elles manifestent ''l'inclusion sociale'' évoquée par Plaisance (2020) et Shore et al. (2018) qui considèrent deux attentes fondamentales des communautés : le sentiment d'appartenance et la valorisation des attributs. Ces contributions appréhendent l'inclusion sociale à travers les expériences vécues, le dialogue, l'acceptation mutuelle, la participation aux prises de décisions, et l'engagement collectif à intégrer la diversité culturelle. Les initiatives locales également, mais à la différence de Plaisance (2020) et Shore et al. (2018) elles riment avec des comportements adaptés d'apparence prescrite et rassurant puisqu'elles ont permis d'éviter des relations basées sur des préjugées, aux dires des peuls sédentaires.

3.2. La confiance, une ressource affective déterminante mais difficile à prouver

Les résultats ci-dessus exposés renseignent également des relations dans lesquelles les contrats de parcage et de location des services des jeunes bouviers proposés par les exploitants agricoles induisent des réponses positives de la part des peuls sédentaires. De même, il est noté que les arrangements de confiage suggérés par les peuls sédentaires sont favorablement appréciés par les exploitants agricoles. D'une part, des explications en faveur des indices de manifestation des interactions émergent. En s'inspirant de Bronckart (2010), il est loisible d'argumenter que les arrangements de confiage et de parcage offrent des opportunités aux deux communautés de développer d'un côté des connaissances les uns des autres, et d'un autre côté des valeurs et des normes consensuelles. Evidemment, les arrangements s'inscrivent dans une perspective impliquant des engagements mutuels et des relations d'interdépendance (Nourrit, 2014 ; Vors, 2015) ; ou sont alors basés sur des valeurs

UNDER PEER REVIEW IN IJAR

largement admises et partagées au sein des communautés, et une vision commune de l'exploitation des ressources disputées (Meyer, 2021). Ces arrangements potentialisent des interactions lues comme des espaces de médiation des rapports de familiarité entre les exploitants agricoles et les peuls sédentaires, et leur environnement (Jurgilewicz et al., 2019 ; Thullier, 2008 ; Zgolli et Zaiem, 2017).

D'autre part, l'analyse sociologique et anthropologique associe souvent les pratiques de confiage et de parcage à la confiance et la complémentarité (Djohy et al., 2021 ; Droy et Bidou, 2014 ; Kébé et al., 2021). Par exemple, lorsque la transhumance n'engendrait pas des situations conflictuelles, la confiance n'était pas considérée comme essentielle dans les relations. Au contraire, quand les relations d'échanges se sont progressivement dégradées du fait des dégâts causés aux champs de cultures, d'abattage ou de vols d'animaux appartenant aux peuls, de soupçons de viols de femmes ou encore d'escalade des conflits, la confiance, comprise comme les rapports de familiarité (Luhmann, 2009) ou le consentement dans les transactions (Simon, 2007), devient alors déterminante du vivre-ensemble.

Cependant, les témoignages rétrospectifs concernant le confiage, le parcage et la location des services des jeunes bouviers, suggèrent l'importance des expériences antérieures. Dans cette perspective, la confiance résulterait des interactions fréquentes comme mentionnés par plusieurs exploitants agricoles et peuls sédentaires. Ceux-ci y observent des opportunités d'amélioration des relations et des échanges d'information concernant les stratégies de résolution à l'amiable des conflits, la mise en vente d'animaux par les bouviers transhumants et les négociations de parcage des troupeaux dans les exploitations agricoles. Brechet et Desreumaux (2006) s'accordent avec cette observation avant de mentionner trois bénéfices : l'amélioration des coûts de transaction, la modification du rôle de l'information et la création de valeur dans laquelle les partenaires agissent pour l'intérêt commun. Luhmann (2009) résume ces bénéfices en termes de mécanismes de réduction de la complexité sociale.

CONCLUSION

Cet article répond à la question des dimensions de la cohésion sociale qui participent de la stratégie de résilience face aux transhumances. Il analyse la cohésion sociale comme stratégie de résilience communautaire face aux préjudices liés aux dégâts causés par les troupeaux transhumants sur le plateau d'Agonlin. Pour éclairer cette problématique, la démarche méthodologique mobilisée comprend des entretiens semi-structurés réalisés auprès des chefs traditionnels et religieux, des autorités politico-administratives, des leaders locaux, des responsables des structures d'intervention, des comités multi-acteurs, des exploitants agricoles et des peuls sédentaires. Les entretiens semi-structurés sont couplés aux observations participantes et à l'analyse documentaire. De plus, des questionnaires sont administrés à 244 exploitants agricoles et peuls sédentaires.

L'analyse des données a révélé que des actions diverses sont mises en œuvre pour atténuer les préjudices liés à la destruction des champs de cultures par les troupeaux. Celles-ci incluent les manifestations rituelles, les fêtes de réjouissance, l'animation de la vie politique, le confiage et le parcage des animaux, la location des services des jeunes bouviers et les règlements à l'amiable des conflits qui sont des composantes essentielles de la résilience communautaire. Dans l'ensemble, l'analyse met en exergue l'importance des actions mises en œuvre reconnus par les deux communautés comme des régulateurs favorisant des climats de cohésion sociale. Elles soulignent l'apport des ressources affectives facilitant le renforcement des dialogues, l'émergence de réseaux, et l'ajustement des comportements adéquats face aux dommages causés par la divagation des animaux dans les champs de culture.

Ces actions se sont révélées pertinentes pour anticiper et contenir la destruction des cultures et les conflits, et améliorer les stratégies de résilience communautaire. Elles ont certainement contribué au développement de nouvelles relations basées sur la confiance. Celle-ci est

UNDER PEER REVIEW IN IJAR

devenue essentielle depuis la détérioration des relations pacifiques qu'entretenaient les exploitants agricoles et les peuls sédentaires. Dans cette perspective, l'analyse suggère la prise en compte des résultats dans la conception, l'exécution et le suivi-évaluation des politiques de gestion durable des ressources agropastorales du plateau d'Agonlin. Une telle prise en compte pourrait renforcer la cohésion sociale pour des transhumances apaisées.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Afouda, AP., Hougni, A., Balarabe, O., Kindemin, OA. & Yabi, AJ., 2020. Déterminants de l'adoption de la pratique d'intégration agriculture-élevage dans la commune de Banikoara (Bénin). Agronomie Africaine, 32(2), 159-168.

Aklamavo, B., Gonzallo, G. et Vigninou T., 2017. Importance et contributions de la fête ''Wemɛxwe'' dans le développement des communes de la basse Vallée de l'Ouémé. European Scientific Journal, Vol.13 (26), 136-156 ;

Alimi, RM., Gbedomon, RC., Bekpa-Kinhou, AM., Biaou, C. & Egbou, PB., 2015. Gestion concertée dans la basse et la moyenne vallée de l'Ouémé pour le développement de l'agropastoralisme : Etude de base pour la formulation de projet sur l'élevage transhumant dans la basse et la moyenne vallée de l'Ouémé (Corridor Benin-Nigeria). Rapport de consultation, Cotonou, Bénin, 103 p.

Amirzadeh, M., & Barakpour, N., 2021. Strategies for building community resilience against slowonset hazards. International Journal of Disaster Risk Reduction, 66, 102599. https://doi.org/10.1016/j.ijdrr.2021.102599

Ange, M., Kinhou, B. & Sinsin, B., 2014. Transhumance and conflicts management on Agonlin plateau in Zou department (Benin). Journal of Biodiversity and Environmental Sciences, 4(5), 132-145.

Apenuvor KD., 2011. Rapports de pouvoir et stratégies d'acteurs dans les relations interorganisationnelles Nord-Sud. Etude de cas : les partenariats de Brücke, Le pont (Suisse), EED et Pain pour le Monde (Allemagne) avec les ONG togolaises. Sociologie. Université de Franche-Comté, 36 p ;

Bardsley, CA., Weller, DL., Ingram, DT., Chen, Y., Oryang, D., Rideout, SL., & Strawn, LK., 2021. Strain, soil-type, irrigation regimen, and poultry litter influence Salmonella survival and die-off in agricultural soils. Frontiers in Microbiology, 12, 590303. https://doi.org/10.3389/fmicb.2021.590303.

Bernoux, P., Bion, J-Y., Cohen, J-C. et Meunier-Chabert M., 2001. L'analyse des systèmes d'acteurs : Cahier n°1: Diagnostics de territoire et systèmes d'acteurs. Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU), 104 p ;

Brechet, J-P. et Desreumaux, A. 2006. Le projet dans l'action collective (contribution à l'Encyclopédie des Ressources Humaines, 2ème Edition, Vuibert 2006).

Chauveau, J-P., Colin, J-P., Jacob, J-P., Lavigne Delville, P. et Le Meur, P-Y. 2006. Modes d'accès à la terre, marchés fonciers, gouvernance et politiques foncières en Afrique de l'Ouest. Résultats du projet de recherche CLAIMS, 91 p ;

Djohy, GL., Sounon Bouko, B., Dossou, PJ. et Yabi, JA., 2021. Relations entre éleveurs et agriculteurs dans un contexte de changements climatiques dans le Bassin de l'Ouémé supérieur au Bénin : Entre coopération et conflit, Agronomie Africaine, 33 (2), 161- 176 ;

Droy, I., Pascual, C. et Bidou, J-E., 2014. Inégalités de genre et vulnérabilité alimentaire en milieu rural béninois : des interactions complexes, In H. Guetat-Bernard et M., Saussey (eds) Genre et savoirs. Pratiques et innovations rurales au Sud. IRD éditions, coll. A travers champs : 85-115.

Forse, M. et Parodi, M., 2009. Une théorie de la cohésion sociale. La Revue Tocqueville, 30(2), 1-28.

UNDER PEER REVIEW IN IJAR

Fousseni, RT., 2023. « Gestion des conflits agro-pastoraux et préservation de la biodiversité : quelle place pour la médiation environnementale dans la commune de Bassila (Bénin) ? », Lex Electronica, 28(5), 136–151. https://doi.org/10.7202/1109104ar ;
Friedberg E., 1993. Le pouvoir et la règle, Paris, Le Seuil.
Gulalia, P. and Subudhi, C. 2024. Community Resilience, Community Rebuilding and Social Cohesion during New Normal. Social Work – Perceptions for a New Era. Chapiter, 1-10 ;
heda, M., & Mercado, M., 2024. Exploring community resilience strategies in disaster management : A Qualitative Study. International Journal for Multidisciplinary Research, 6(6), pp. 1-28;
Hornbæk, K. et Oulasvirta, A., 2017. What Is Interaction ? CHI 2017, Denver, CO, USA, pp. 5040-5052, http://dx.doi.org/10.1145/3025453.3025765 ;
Inoue, K., di Gropello, E., Yesim Sayin Taylor, YS. et Gresham, J., 2015. Les jeunes non scolarisés et déscolarisés d'Afrique subsaharienne. Politiques pour le changement, Groupe de la Banque Mondiale, 163 p ;
Jordan, B., 2015. « Fêtes et processions : une occupation rituelle de l'espace public », Revue d'Alsace. 141, 157-177 ; https://doi.org/10.4000/alsace.2370 ;
Lafaye, CG. et Kieffer, A., 2012. Interprétations de la cohésion sociale et perceptions du rôle des institutions de l'État social. L'année sociologique, 62 (1), p. 195-228 ;
Luhmann, N., 2006. La confiance, un mécanisme de réduction de la complexité sociale. Paris, Economica, Etudes sociologiques (coll.), 2006, p.1.
Monnier, A., 2024. Résilience. Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics, 15 p ; https://publictionnaire.huma-num.fr/notice/resilience/.
Moulin, CH., Faugère, O. et Faugère, B., 1994. L'élevage traditionnel des petits ruminants au Sénégal. III. Pratiques de conduite et d'exploitation des animaux chez les éleveurs de la communauté rurale de Kaymor (Sine-Saloum, Sénégal). Revue Eh. M&l. vét. Pays trop. 47 (2) : 223-234
Mounkoro, I., 2024. Stratégies de résilience communautaire dans les régions de Ségou, Sikasso et Tombouctou face aux conflits prolongés. Revue scientifique de l'Ecole de Maintien de la Paix-Alioune Blondin Bèye de Bamako (EMP-ABB) Centre d'Analyse et de Recherche de l'Espace Sahélo-Saharien (CARESS). 1, 169-186 ;
Nourrit, C., 2014. L'activité collective : la dynamique d'une complexité. Education. Master « Métiers de l'Education et de la Formation », Université Montpellier II, 74 p ;
Plaisance, E., 2020. L'inclusion comme théorie pratique. Revista Educação Especial. 33, 1-23; http://dx.doi.org/10.5902/1984686X55337
Shore, L., Cleveland, JN., & Sanchez, D., 2018. Inclusive workplaces : a review and model. Human resource management review, 28(2), 176–189. https://doi.org/10.1016/j.hrmr.2017.07.003
Simon, E., 2007. La confiance dans tous ses états. Dans Revue française de gestion. Lavoisier, Paris. Vol. 6 (175), 83 – 94 ;
Thullier, J., 2008. Dialectique et Médiation dans la pensée de Vygotski. La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation. 42, 69-82 ;
Traoré, I., & Diarra, S., 2019. Local Initiatives and Endogenous Solutions to Protracted Crises in Mali. Journal of Peacebuilding & Development, Vol.14 (3), 226-241. https://doi.org/10.1177/1542316618822783
Vors, O., 2015. L'activité collective. 7-10 ;
Wanlin, P., 2007. L'analyse de contenu comme méthode d'analyse qualitative d'entretiens : une comparaison entre les traitements manuels et l'utilisation de logiciels. Recherches qualitatives / hors série / 3, 243-271 ;

UNDER PEER REVIEW IN IJAR

751 Zgolli, S. et Zaiem, I., 2014. Le développement des interactions sociales et leurs impacts sur
752 les réactions affectives dans une expérience de service. La revue gestion et organisation. 1-12
753 ;

754 Zhang, Y., Wang, X., & Li, Z., 2023. Community Resilience in Post Conflict Societies: The
755 Role of Social Networks and Local Institutions. Journal of Peacebuilding & Development, V.
756 18(1), 4-50. https://doi. org/10.1177/1542316623112649

UNDER PEER REVIEW IN IJAR